RANDONNÉE PÉDESTRE À MAUVES-SUR-LOIRE

LE SENTIER DES COTEAUX ET DES COULÉES



LE PAS À PAS DE LA GRANDE BOUCLE

- Du panneau de départ situé sur la cale en amont du Pont de Mauves, continuer à droite sur le chemin de halage entre la voie ferrée et la Loire sur environ 1 km.
- Prendre le passage sous la voie ferrée (séparation avec le GR3) à gauche et s'engager dans le Val Manteau sur environ 500 m. Le remonter jusqu'à la rue du Val Manteau. Prendre à gauche rue de la Droitière puis, 50 m plus loin, à droite rue du Chêne Chartier. Suivre à gauche et prendre le chemin du Pontereau jusqu'à la D68. Tournez à gauche et, 50 m plus loin, à droite sur la rue de Chantermine. Au stop, tourner à droite rue de la Chesnaie et s'avancer jusqu'à la D723.
- 3 Au stop de la D723, tourner à droite en direction du passage piéton, pour traverser la route vers *rue de la Citrie*. Aller tout droit et, au lieudit « *La Duhasière* », continuer sur la rue de la Citrie en prenant à droite, puis à gauche quelques mètres plus loin. Au bout de la rue, prendre à droite sur la *rue de la Potinaderie* puis à gauche *chemin des Petites Pièces* vers « le Libeau ».
- Après le panneau « Le Libeau », prendre le sentier à gauche direction la coulée de Rochart. Suivre la coulée. En bas, prendre le sentier à droite avant le ruisseau, sans traverser celui-ci, et continuer sur environ 500m. Traverser alors le ruisseau en prenant à gauche en direction du lieu-dit « Le Pas Riche ». Au carrefour, prendre à gauche route de la Gilardière. Au Plessis, prendre l'impasse sur la gauche et descendre le chemin de la Montée jusqu'à la D31. Suivre le chemin du Paylan en gardant la D31 sur la droite.
- A la fin du chemin, traverser la D31 prudemment (attention au trafic automobile) pour emprunter le chemin du Clos du Tertre, sur la gauche. Suivre ce chemin jusqu'à retrouver la D31, qu'il faudra ensuite emprunter sur environ 500 m en tenant bien à droite. Suivre la piste cyclable pour passer en toute sécurité sous le tunnel du rond point de la Croix (D723) en direction du parking de covoiturage.
- 6 Prendre le sentier pédestre longeant la D723 au bout du parking de covoiturage, continuer tout droit jusqu'au ruisseau de Gobert, où se trouve la jonction avec le circuit du Guette-Loup au Gobert de Thouaré-sur-Loire (tracé orange ci-contre). Suivre le sentier pédestre en direction de l'impasse de Gobert, jusqu'à retrouver la rue de la Métairie. En prenant à droite, continuer vers l'impasse du Bois Blot et descendre le chemin du même nom jusqu'à la rue de Thouaré (D68). Passer devant le stade des Loquets et continuer rue de la Loire en direction de la gare.
- Suivre le parking de la gare en prenant la rue des Saulzais à gauche puis l'impasse des Civeliers. Passer le tunnel et tourner à gauche en longeant la voie ferrée, jusqu'à voir le pont de Mauves et retrouver le point de départ.

Et voilà presque 12 km parcourus à travers les coteaux et les vallons de Mauves-sur-Loire !

2h00 3h00 **Moyen** Moyen Le Pas Riche ⊢ 8 km → 11.2 km 252 m Le Plessis La Richardière Coulée de Rochart La Duhasière La Drutière La Che Le Chêne La Bon Le Marais Vallon de la Seilleraye Le Bas La Verdière La Piletière Le Petit Plessis Le Val Manteau La Métairi Pant Romaii Gobert Sentier grande boucle Sentier petite boucle Jonction circuit du Guette-Loup au Gobert Le Pont de Mauyes Parking Points d'intérêt Aires de pique-nique

Découvrez toutes les randonnées près de chez vous en consultant le site : www.rando.loire-atlantique.fr LE CIRCUIT « LES COTEAUX ET LES COULÉES » A LA PARTICULARITÉ DE VOUS PROPOSER DEUX BOUCLES DE PROMENADES CONÇUES POUR FAVORISER LA DÉCOUVERTE DE PAYSAGES VARIÉS OFFRANT DE BELLES PERSPECTIVES SUR LA LOIRE ET DES PALETTES VÉGÉTALES REMARQUABLES DE MAUVES-SUR-LOIRE.



Mairie de Mauves-sur-Loire 7 rue du Carteron 44470 Mauves-sur-Loire 02 40 25 50 36

mairie.mauves@mauvessurloire.fr

• NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE •

mauvessurloire.fr

Mauves sur Loire